

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE

Droit, Economie Gestion
MENTION *Administration économique et sociale*

L'Administratrice provisoire du Collège Charlotte CLAVERIE-ROUSSET,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5° et L613-1, al. 9 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la licence : ***Droit, Economie Gestion***

Mention : ***Administration économique et sociale***

Année d'étude : **1^{ère} année de Licence - IDE Périgueux**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
BALLET	Jérôme	Enseignant	Introduction à la macroéconomie
CERDA-GUZMAN	Caroline	Enseignant	Introduction au droit et droit constitutionnel
LEBRETON	Marie	Enseignant	Statistiques descriptives 1
GONDARD-DELCROIX	Claire	Enseignant	Microéconomie de l'entreprise
BROUILLAT	Éric	Enseignant	Microéconomie de l'entreprise
LAURAIRE	Trystan	Enseignant	Introduction au droit et droit civil
CHAMORRO	François-Xavier	Enseignant	Langue de spécialité économique, juridique et sociale Espagnol
GUYONNET	Adeline	Enseignant	Langue de spécialité économique, juridique et sociale (Anglais)

Article 2 : Monsieur Sébastien MARTIN est nommé en qualité de présidente du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour la deuxième session d'examens de l'année universitaire 2021-2022.

Fait à Bordeaux, le 19/04/2022

Charlotte ROUSSET-CLAVERIE
Administratrice provisoire du collège
Droit Science Politique Economie
Gestion

